

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1350/SG/FP constatant l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1973, du personnel des cadres territoriaux .

n° 73-1350/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 septembre 1973

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1973

Date du numéro
25 septembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, comme suit, au titre de l'année 1973, l'avancement d'échelon des fonctionnaires des cadres territoriaux du corps de l'Enseignement public du premier degré du Territoire français des Afars et des Issas :